



Sporting Club Aubinois Judo

JUDO – JUJITSU COMBAT - TAISO
SELF DEFENSE – REMISE EN FORME – RENFORCEMENT MUSCULAIRE
DOJO Giovanni Battista Scilippa d'AUBIGNY en ARTOIS
www.judoclubaubigny.com – judoaubigny@gmail.com

PROCOLE SANITAIRE SCA JUDO

DOJO d'Aubigny en Artois

Rentrée 2020

Le protocole sanitaire du SCA Judo sera mis à jour en fonction de l'évolution des conditions sanitaires et des consignes des diverses autorités compétentes (gouvernement, région, département, commune, Fédération FFJDA...)

Entrée en Vigueur : 1^{er} septembre 2020.

Au sein du DOJO (pour tous et hors pratique sportive) :

- Respect des gestes barrière
- **Port du masque obligatoire à partir de 11 ans** (en tous lieux hors pratique sportive et douche)
- Désinfection des mains obligatoire pour tout entrant (gel hydroalcoolique)

SCA JUDO :

- Le club désigne, parmi l'encadrement présent, un responsable Covid-19, chargé de veiller à l'accueil des pratiquants et à la mise en œuvre des protocoles sanitaires.
- Un registre des présents est tenu (pour pouvoir informer la CPAM et les pratiquants, le cas échéant, en cas de cas contact)
- Une période de battement (10 minutes) est mise en place entre les séances pour éviter les croisements de groupes.

PRATIQUANTS :

Préconisations sanitaires à prendre par les pratiquants avant de se rendre au dojo :

- Si j'ai eu la COVID-19, ou ai des symptômes faisant suspecter une infection à la COVID-19 (fièvre, rhume, toux, douleur thoracique, fatigue, perte de goût ou d'odorat, diarrhées, ...), si j'ai eu un contact avéré avec une personne malade, je dois d'abord consulter un médecin avant toute reprise.
- S'être douché, lavé les cheveux, avoir les mains propres et les ongles correctement coupés. Porter un judogi propre.
- Prendre un sac à l'intérieur duquel doivent figurer son judogi, des mouchoirs jetables non utilisés, sa lotion hydro-alcoolique personnelle, ses « zoori » (ou claquettes), sa gourde et une fiche comprenant les coordonnées de l'accompagnant pouvant être joint en cas de problème.

Préconisations sanitaires à respecter dans le dojo et durant la séance :

- Lavage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée du Dojo. Le SCA Judo a fait l'acquisition d'un distributeur de gel à pédale en complément du distributeur mis à disposition par la mairie.
- Dans la mesure du possible, enfants et adultes viennent au Dojo en tenue sportive (Judo, Taïso ...). Dans le cas contraire (arrivée directe de l'établissement scolaire ou du travail), le vestiaire est limité à une seule personne à la fois.
- Aucune affaire personnelle dans le vestiaire. Les sacs seront rangés dans la salle à distanciation des autres sacs de sports.
- A chaque entrée sur le tatami, le pratiquant enlève son masque, le range avec ses autres effets personnels dans son sac, se lave les mains et les pieds à l'aide de son gel hydroalcoolique.
- Le salut se fait debout avec distanciation
- La séance se déroule de manière classique. Les courses et les changements de partenaires sont limités
- A chaque sortie du tatami, le pratiquant remet son masque, se lave les mains et les pieds à l'aide de son gel hydroalcoolique.
- Le Dojo est aéré régulièrement par les portes de chaque côté du Dojo.
- Un parcours de circulation est organisé par le club afin de limiter au maximum les croisements entre les personnes : entrée des judokas par la porte d'entrée principale du Dojo. Sortie des pratiquants par la porte de secours. Les parents attendent et récupèrent leurs enfants à l'extérieur.
- Pour les plus jeunes, un seul accompagnant est autorisé dans le Dojo pendant les cours (port du masque et respect des gestes barrière)
- Un accompagnant est autorisé occasionnellement pour les renseignements et les inscriptions (port du masque et respect des gestes barrière)
- Le tatami est désinfecté régulièrement à l'aide de produits désinfectants virucides conformes à la norme EN14476). Le SCA Judo a fait l'acquisition de produits conformes.

Préconisations sanitaires à prendre par les pratiquants en arrivant à leur domicile :

- Après chaque séance, le pratiquant veillera à laver son judogi et ses effets personnels (« zoori », gourde, etc...)
- Le pratiquant veillera à réapprovisionner son kit sanitaire (gel hydro-alcoolique, mouchoirs, masque)

EN COMPLEMENT :

- Les masques ne sont pas mis à disposition par le SCA JUDO
- Chaque pratiquant se doit d'avoir son propre gel hydroalcoolique afin de pouvoir assurer son protocole de désinfection personnel en respectant les gestes barrière
- Toute personne pénétrant dans le DOJO s'engage à respecter ce protocole. Dans le cas contraire, le SCA JUDO se réserve tout droit d'exclusion ou de dépôt de plainte.